



PROGRAMME DE FORMATION EN PRESENTIEL

La déontologie des professionnels de l'immobilier en pratique

PUBLIC VISE	Tout responsable ou collaborateur professionnel de l'immobilier
PRE REQUIS	Aucun
OBJECTIFS	Satisfaire à l'obligation de formation continue des professionnels de l'immobilier sur la déontologie Adapter sa pratique professionnelle Se sensibiliser aux risques encourus en cas de mise en jeu de la responsabilité du professionnel de l'immobilier
DUREE	3 heures sur 1 jour
CONTENU	<p>La déontologie des professionnels de l'immobilier en pratique</p> <p>A la lumière de l'actualité juridique et de nombreuses illustrations, vous aborderez les différents aspects de votre déontologie.</p> <p>La déontologie, qu'est-ce que c'est ?</p> <p>Où trouver les règles ?</p> <p>Les savoirs :</p> <ul style="list-style-type: none">• Identification des connaissances juridiques nécessaires à l'activité : textes de base, réformes• Autres connaissances Métier : 5 minutes pour convaincre• Obligation de formation <p>Les savoir-être :</p> <ul style="list-style-type: none">• L'éthique professionnelle• Le respect des lois et règlements• La transparence• Le respect de la confidentialité• La défense des intérêts en présence• Ne pas se trouver en conflit d'intérêt• Entretien des rapports confraternels dans le cadre d'une concurrence libre, saine et loyale• Prioriser la résolution des conflits à l'amiable• Eviter tout comportement susceptible d'entraver ou de nuire au bon déroulement d'une action disciplinaire et se conformer aux décisions prises <p>Les savoir-faire :</p> <ul style="list-style-type: none">• Veiller à la bonne organisation et gestion de l'entreprise• Carte ou habilitation• Assurances• Affichages• Veiller à la conformité des tâches• Démarchage• Information précontractuelle• Formalités : vérifications et documents utiles, registres, annonces, respect des délais• Rédaction des actes : mandats, offres, baux, états des lieux <p>QUIZ d'EVALUATION DES ACQUIS</p> <p>QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION A CHAUD</p>

.../...



MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES	Présentation orale ouverte aux questions des stagiaires. Projection d'un diaporama pour visualiser les apports théoriques et suivre le fil conducteur. Alternance d'apports théoriques et de phases de mise en pratique (études de cas pratiques / simulations). Remise d'un support numérique à l'issue de la formation, synthétisant les apports théoriques de la formation.
INTERVENANT(E)S	Isabelle DALMON , juriste formatrice, consultante et médiatrice. Titulaire d'un DEA de droit des affaires, d'un master 2 en droit immobilier et du DU de médiation délivrés par l'UT1 Capitole. 25 ans d'expérience dans la formation juridique professionnelle continue ou initiale. Pratique du droit immobilier au travers d'expériences de transactions, locations, gestion locative, syndic bénévole de copropriété, crédits bancaires. Pratique du droit commercial dans les secteurs professionnels judiciaire et bancaire. Immatriculée au RSEIRL de TOULOUSE sous le n° 877 971 762 et enregistrée en tant qu'organisme de formation auprès de la DIRECCTE sous le n°76310996131.
MODALITES D'EVALUATION	Fiche de présence à émarger par demi-journées de formation. Feedbacks du formateur et du groupe lors des phases de mise en pratique. Quiz permettant de valider les principaux apports théoriques à l'issue de la formation. Questionnaire de satisfaction en fin de formation sur le déroulement de l'action et les acquis de la formation.
SANCTION	Remise d'une attestation individuelle de fin de formation à l'issue de l'action.
ORGANISATION DE LA FORMATION	Formation : présentielle et intra entreprise Dates, lieu et horaires : selon convention Tarif : selon devis et/ou tarif en vigueur sur le site https://omyo.fr Nombre de personnes minimum et maximum : 5 à 10 participants maximum Modalité et délai d'accès : L'accès en formation est conditionné par le versement d'un acompte par l'entreprise avant le démarrage de la formation. Accès aux personnes porteuses de handicaps (nous prévenir au moins 3 semaines avant le début de la session) : <ul style="list-style-type: none">• Accessibilité de la salle de formation aux personnes à mobilité réduite, organisée dans l'entreprise, selon le besoin• Aménagements possibles en fonction du type de handicap
CONTACTS STAGIAIRES	OMYO – B36 – 41 rue de Cugnaux – 31300 Toulouse Sophie Gautier – sophie.gautier@omyo.fr - 06 63 08 09 40